 <p>anteagroup Maître d'œuvre</p>	<p>Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques et de valorisation du Ru des Anorelles dans le centre-bourg d'Anor (59)</p> <p>Syndicat Intercommunal de Gestion du Bassin Versant de l'Oise Amont/ Commune d'Anor</p>	<p>Compte rendu de chantier</p> <p>RC 9</p>
---	---	---

COMPTE RENDU

Réunion de chantier du 16/07/2015

Participants

Etat : P : présent, A : absent,

Structure	Nom et init. prénom	Tél.	Fax	Adresse courriel	Etat	Diffusion à	
MO	Synd. SIABOA	PREDHOMME R.			raymond.predhomme@laposte.net	P	x
		BAILLEUL B.			bernard.bailleul@ville-anor.fr	A	
		HUTIN P.			philippe.hutin@wanadoo.fr	A	
		DUDIN J.			syndic.siaboa@akeonet.com	P	
MO	Commune d'ANOR	PERAT J-L.			contact-mairie@anor.fr	A	x
		BAILLEUL B.			bernard.bailleul@ville-anor.fr	A	x
		PECQUERIE S.			samuel.pecquerie@ville-anor.fr	A	x
Moe	Antea Group	MOLINARI R.	06.88.53.20.65		regis.molinari@anteagroup.com	A	x
		KOESTEL G.	06.19.19.65.12		guillaume.koestel@anteagroup.com	P	x
E	Ent. IDVERDE	BRUYERRE C.	06.76.86.68.43		christophe.bruyerre4@orange.fr	P	x
		RICQUE L.	06.76.12.83.29		laurent.ricque@idverde.com	A	
E	Ent. MONTARON	RATTE L.	06.61.34.60.76		laurent.ratte@colas-np.com	P	
E	Ent. WATTELEC	WATTIER E.	06.71.22.45.31		wattelec2@wanadoo.fr	A	
AMO	USAGMA	FAUVEL M.	03.23.20.36.74		union-des-syndicats@griv.fr	A	x
		FELZINGER G.				P	
	Commission tvx	FRAILLON M.			fraillon.gm@orange.fr	A	x
		GUILLAUME P.				A	x
	DDTM	DELPYERRE J.	03.28.03.84.19		johnny.delpierre@nord.gouv.fr	A	x
	Agence de l'Eau Artois Picardie	MALBRANCQ J.			J.malbrancq@eau-artois-picardie.fr	A	x
	CG59	LEDDA C.			carole.ledda@cg59.fr	A	x
	Voirie Départementale	FOUQUART G.			gerard.fouquart@cg59.fr	A	x
	Entente Oise Aisne	HOUDAYER O.			houdayer.eptboise@orange.fr	A	x
	Feder. Pêche 59	KLEINPRINTZ G.			gildas@peche59.com	P	x

Ordre du jour

Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles

- banquettes végétalisées, boudins coco, reprise de seuils, recharge granulométrique, accès rive droite.

Travaux de valorisation du ru des Anorelles

- Implantation des ouvrages, ouvrages bois, belvédère, gradins.

Pièce(s) annexe(s)

Prochaine réunion

Jeudi 23 juillet 2015 à 14h.

Planning prévisionnel

Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles



- Finition des boudins coco semaine 30 ;
- Mise en place des banquettes végétalisées semaines 29 et 30.

Travaux de valorisation du ru des Anorelles


- implantation des ouvrages semaine 30 ;
- Début des travaux de terrassement semaine 31.

NB : le présent procès-verbal, établi à partir des notes prises lors de la réunion mentionnée, est considéré comme définitivement approuvé, s'il n'a pas fait l'objet d'observations dans un délai de 4 jours après sa réception (à date de l'envoi par email).

Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles

Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles				
N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
1	Documents remis / à remettre	Documents remis en réunion - Documents à remettre -		
2	Remarque(s) sur le précédent compte-rendu	-	-	-
3	Travaux préparatoires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un ouvrage de franchissement provisoire a été réalisé en travers du cours d'eau. ▪ Il simplifie les accès de la pelle mécanique ainsi que l'approvisionnement en matériaux. ▪ La durée des travaux de terrassement est ainsi réduite, ce qui limite l'impact des travaux sur le cours d'eau. ▪ L'ouvrage de franchissement est composé : <ul style="list-style-type: none"> ○ de remblais issus des terrassements provisoires sur site ; ○ d'une canalisation de diamètre 600mm. ▪ L'ensemble a été compacté correctement afin d'en assurer la stabilité. ▪ L'ouvrage sera déposé dès la fin des travaux nécessitant l'utilisation des engins. Le cours d'eau sera par la suite remis en l'état. 		
		 <p style="text-align: center;"><i>Ouvrage de franchissement</i></p>  <p style="text-align: center;"><i>Ouvrage de franchissement (vue depuis l'amont)</i></p>		

Travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles


N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
4	<i>Travaux</i>	<p>Reprise du seuil amont (TF):</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des blocs seront remis en place au sein du lit mineur afin de créer un micro-seuil en escalier. Ce dernier permettra d'augmenter la ligne d'eau en amont d'environ 30cm à 40cm. ▪ Les enrochements à remettre en place présenteront une granulométrie permettant de les manipuler et de les disposer correctement. Ils ne seront pas mobilisables par les écoulements. ▪ Ils seront ancrés dans le fond du lit mineur ainsi que dans les berges afin d'éviter les problématiques d'affouillement. ▪ Quelques interstices entre les blocs seront conservés. ▪ La reprise du seuil sera effectuée avant la réalisation des banquettes végétalisées situées en amont (une fois la ligne d'eau stabilisée). <div data-bbox="437 730 1198 1227" style="text-align: center;">  <p><i>Seuil amont déposé</i></p> </div>	ID VERDE	Semaine 30

4	Travaux	<p>Boudins coco pré-végétalisés (TC1)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La totalité des pieux et des boudins coco a été mise en place. ▪ Reste à mettre en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> ○ le remblai entre les boudins et les berges ; ○ le géotextile permettant l'ancrage de l'aménagement. ▪ Le géotextile sera mis en œuvre sous forme de chaussette afin d'éviter les problématiques d'affouillement au niveau des interfaces boudins/berge et boudins/fond du cours d'eau. ▪ Les pieux seront recoupés à hauteur des boudins coco. ▪ Des fers à béton seront mis en place régulièrement afin de renforcer la fixation des boudins. ▪ Le linéaire aval de boudins coco en rive droite présente relativement peu de sinuosité, ce qui ne donne pas de réelle dynamique ni de réelle diversification aux écoulements. ▪ Une recharge granulométrique supplémentaire sera mise en place en rive gauche afin de limiter au maximum cette régularité. <div data-bbox="445 757 1206 1234" data-label="Image"> </div> <p style="text-align: center;"><i>Boudins coco pré-végétalisés (linéaire aval)</i></p> <div data-bbox="445 1290 1206 1794" data-label="Image"> </div> <p style="text-align: center;"><i>Boudins coco pré-végétalisés (linéaire amont)</i></p>	ID VERDE	Semaine 30
---	---------	---	-------------	---------------

4	Travaux	<p>Banquettes pré-végétalisés et recharge granulométrique(TC1)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les terrassements pour réalisation des banquettes végétalisées sont en cours de réalisation. ▪ Le tracé des banquettes mises en place respecte l’implantation effectuée lors de la réunion du 09/07/2015. ▪ L’entreprise est libre de réaliser ponctuellement un tracé plus irrégulier et dépassant légèrement de l’emprise piquetée. ▪ Le tracé définitif des banquettes sera ajusté en fonction du positionnement des aménagements de valorisation paysagère : <ul style="list-style-type: none"> ○ les banquettes seront présentes sous l’ouverture du ponton bas ○ les hauts de banquettes seront mis en place à une distance d’environ 50 à 70cm du cheminement de bas de berge. ▪ L’assise des banquettes est constituée : <ul style="list-style-type: none"> ○ de matériaux drainant de granulométrie 0/100 ; ○ de terres issues du site. ▪ Les assises de banquettes réalisées présentent une partie plane permettant la mise en œuvre des nattes végétalisées. ▪ Les ruptures de pente des talus ont été adoucies. ▪ La recharge granulométrique sera mise en œuvre simultanément à la réalisation des terrassements pour la réalisation des banquettes. ▪ Les matériaux utilisés pour le lit drainant seront régalés dans le fond du lit mineur du cours d’eau en fonction: <ul style="list-style-type: none"> ○ du profil du cours d’eau rencontré (radier ou plat) ○ de la nature des matériaux en place. ▪ Les banquettes seront ensemencées (avec un mélange de berge identique à celui utilisé lors de la réalisation des travaux de la tranche ferme). 		
---	---------	--	--	--



Assise des banquettes (vue vers l’amont)

4	Travaux	 <p data-bbox="635 495 1011 524"><i>Assise des banquettes (vue vers l'aval)</i></p>		
5	Délais et planning	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="456 577 943 607">▪ Finition des boudins coco semaines 29 et 30. <li data-bbox="456 636 1241 696">▪ Terrassements préparatoires pour mise en place des banquettes végétalisées semaines 29 et 30. <li data-bbox="456 725 1059 754">▪ Mise en place des nattes végétalisées semaines 30 et 31. 		

Travaux de valorisation du ru des Anorelles

Travaux de valorisation du ru des Anorelles				
N°	Points abordés	Observations	Action par	Date d'action
A	<i>Documents remis / à remettre</i>	Documents remis en réunion Documents à remettre		
B	<i>Remarque(s) sur le précédent compte-rendu</i>	-	-	-
C	<i>Travaux préparatoires</i>	<p><u>Implantation des ouvrages</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'implantation des ouvrages de valorisation sera effectuée courant de semaine 30 par un géomètre. ▪ Une erreur d'altimétrie a été relevée par l'entreprise Montaron sur la partie aval du projet. ▪ Une différence d'environ +0,9m a été observée entre la cote du terrain naturel (TN) indiquée dans les pièces du marché et la cote du TN mesurée par le géomètre. ▪ Cette différence implique une surélévation du cheminement piéton de bas de berge de 1,7m par rapport au fond du cours d'eau (contre 0,7m initialement prévu). ▪ Les entreprises ID VERDE et Montaron proposent l'ajout de marches afin de limiter la surélévation du cheminement piéton de bas de berge. ▪ Cette solution est en cours d'étude. 	Montaron	Semaine 30
D	<i>Travaux</i>	<p><u>Ouvrages bois</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour l'ensemble des matériaux, l'entreprise ID VERDE propose des dimensions qui diffèrent légèrement de celles initialement prévues dans le marché. ▪ Ces matériaux seront acceptés sous réserve d'obtention d'une note de calcul justifiant la capacité des ouvrages à supporter une charge piétonne de 450kg/m²+ surcharge neige et vent. <p><u>Belvédère</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les matériaux composant la structure portante du belvédère seront en chêne ou en robinier. ▪ Le marché prévoit initialement le battage des poteaux constitutifs de la structure portante du belvédère. ▪ Afin d'assurer une mise en œuvre correcte des poteaux (sans inclinaison et sans défaut de cote altimétrique), les poteaux seront fixés à des plots béton préalablement coulés au sein du talus. ▪ Ces plots béton ne seront pas apparents. 	ID VERDE	Semaine 30

Travaux de valorisation du ru des Anorelles

D	Travaux	<p>Gradins</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le marché prévoit initialement la mise en place du platelage constitutif des gradins sur une couche de base en grave. ▪ Ce mode opératoire nécessite la mise en place d'un mur de soutènement. ▪ En remplacement du mur de soutènement, l'entreprise propose de mettre en place le platelage sur une structure portante composée de poteaux et de moises. ▪ Le talus sous les gradins sera laissé à nu et les gradins seront fermés de chaque coté. ▪ Cette solution est moins impactante financièrement et sa mise en œuvre est moins complexe. ▪ Cette solution est acceptée sous réserve d'obtention : <ul style="list-style-type: none"> ○ des notes de calcul justifiant la capacité des ouvrages à supporter une charge piétonne de 450kg/m²+ surcharge neige et vent ○ des notes de calcul justifiant la stabilité du talus. 	ID VERDE	Semaine 30
E	Planning prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implantation des ouvrages semaine 30. ▪ Début des travaux de terrassement semaine 31. 		

Le maître d'œuvre

Le 21 juillet 2015

Guillaume KOESTEL | ANTEA GROUP